



7400-Communiqué #2020-04(2020-05-13)

## **Activités et travaux au Domaine Communications et décisions du CA**

Voici quelques informations importantes suite à la rencontre du CA qui s'est tenue le 11 mai 2020. Dans le communiqué du 28 avril touchant la planification printanière, le CA mentionnait qu'il s'ajusterait pour tenir compte du respect des consignes gouvernementales qui évoluent de semaine en semaine en marge de la pandémie. Voici quelques informations complémentaires :

### **Assemblée générale annuelle 2020 :**

En raison de la pandémie due à la Covid-19, le CA a décidé de tenir l'Assemblée générale 2020 de l'APVA de manière virtuelle. Une communication spécifique, décrivant le processus et le calendrier détaillé de l'AGA 2020, vous sera transmise sous peu.

### **Fête des Villas :**

C'est à regret que le CA se voit obligé d'annuler la tenue de la fête annuelle des Villas de 2020 qui devait se tenir en août prochain. Le comité organisateur en a été informé et s'est dit prêt à intervenir en tout temps advenant un retour à la normale.

### **Résultats financiers :**

L'année financière de l'APVA s'est terminée le 30 avril 2020. Le CA a pris connaissance des résultats préliminaires à cette date. Les ventes de villas et de droits d'amarrage au cours de la dernière année ont généré des revenus favorables par rapport au budget prévu. Les dépenses d'opération ont été maintenues dans les limites du cadre budgétaire. La situation financière de l'APVA est donc excellente. Les résultats détaillés incluant le budget 2020-2021, le Programme de maintien des actifs (PMA) et la grille tarifaire seront transmis aux membres dans le cadre de l'AGA 2020.

### **Entretien des chemins :**

Afin de compléter les travaux d'entretien des chemins, l'épandage de gravier et d'abat-poussière sur les chemins des villas sera effectué en début de juin.

### **Les marinas :**

Les quais des marinas ont été installés et les utilisateurs sont invités à respecter les consignes de distanciation physique de 2 mètres. Ceci pourra être plus complexe en période de grand achalandage. Pour ce faire, nous vous demandons de coordonner les accès sur les passerelles afin d'éviter les croisements et de permettre et de prioriser le passage des utilisateurs de bateaux en limitant l'installation de chaises sur les pontons. Nous comptons sur la collaboration de tous les usagers dans ce sens.

### **Terrains de pétanque :**

Dès que certains travaux d'irrigation et de mise à niveau des jeux de pétanque seront exécutés, les membres pourront les utiliser en respectant les consignes de distanciation physique requises.

### **Terrains de tennis et piscines :**

Les préparatifs saisonniers et les réparations nécessaires s'effectuent normalement. Comme mentionné dans le communiqué précédent, l'installation d'une nouvelle thermopompe à la piscine I a été planifiée. Nous sommes en attente de la disponibilité des équipements.

La réparation de la clôture du tennis I est en cours. Comme prévu à notre planification budgétaire, nous procéderons à la réparation de la surface de jeu du 3e court du tennis II et à la peinture des surfaces de jeu du tennis II. Cette peinture était de toute évidence nécessaire et était requise en vertu des conditions de maintien de notre garantie d'installation. Ces travaux de peinture et de réparation sont prévus pour le mois de juillet 2020. L'ouverture des terrains de tennis est prévue au cours des prochains jours et les joueurs devront suivre les paramètres sanitaires gouvernementaux qui seront établis et affichés près des terrains.

L'ouverture des piscines sera réévaluée en fonction des règles gouvernementales.

### **Parc de la marina I et supports à kayak :**

Un support additionnel pour kayaks sera construit au cours du mois de juin à la marina I. Les travaux de réparation de la surface d'entreposage du parc I seront exécutés en juin. Les nouveaux lampadaires y seront installés au cours de l'été.

### **Réparation de ponceaux et calvettes :**

Le rapport d'analyse de l'état de nos ponceaux et calvettes a été achevé par la firme RAPPEL. Ce rapport a été déposé au CA et accompagne notre demande de permis déposé à la Ville de Magog nous permettant d'exécuter différents remplacements de ponceaux et calvettes au Domaine.

Tel que mentionné au communiqué précédent, le permis pour la construction d'un ponceau enjambant le ruisseau II vers le Parc II a été levé. Les travaux seront effectués en juin. Une passerelle temporaire a été installée à cet endroit afin de permettre l'accès au Parc II. Compte tenu de l'étroitesse de cette passerelle, nous vous suggérons d'être prudents lors de son utilisation. Cette traverse temporaire sera réutilisée en remplacement de la calvette en aval du ruisseau II.

Des travaux aux ponceaux sur le chemin Drummond, en aval du ruisseau II, seront effectués au cours des prochaines semaines dès la levée des permis par la ville. Ces travaux conformes aux normes gouvernementales s'avèraient nécessaires compte tenu de leur vétusté et de la nécessité de leur remplacement. Ces travaux faisaient partie du plan d'intervention du ruisseau II tel que présenté à la dernière AGA. Compte tenu de l'importance des travaux, cela pourrait entraver la circulation à cet endroit pendant quelques jours.

### **Réseau d'eau potable :**

La surveillance et la mise à niveau du réseau d'eau potable sont une priorité pour le CA. Il a été convenu d'ajouter des panneaux de contrôle électroniques aux deux centrales de puits. Tout en assurant un équilibre plus optimal de la sollicitation des puits, cette mesure réduira les alarmes inutiles. Des travaux de maintenance du réseau se dérouleront au cours de l'été (rinçage du réservoir de rétention, scellement d'un puits vétuste, travaux de piézométrie).

L'ajout d'une génératrice au puits principal et le repositionnement de la génératrice au puits de l'étang seront complétés au cours de l'été.

***Le conseil d'administration de l'APVA***